

DEMANDE DE LICENCE D'AGENT DE RECOUVREMENT

1. a) Nom de la requérante _____
(raison sociale)

b) Adresse du siège social _____ n° de tél. : _____
n° rue ville code postal n° de télécopieur : _____

c) Adresse de son _____ n° de tél. : _____
établissement au Manitoba n° rue ville code postal n° de télécopieur : _____

2. La requérante est une :
- a) entreprise à propriétaire unique propriété de :
 - b) société en nom collectif nom des associés :
 - c) personne morale nom des administrateurs, des dirigeants ou des deux :

Donnez les renseignements qui suivent pour chaque personne mentionnée aux alinéas a), b) ou c) :

Nom complet (nom de jeune fille, s'il y a lieu)	Adresse postale complète	Durée de résidence à l'adresse actuelle	Poste occupé	Date de naissance	Lieu de naissance

3. La requérante est actuellement titulaire d'une licence d'agent de recouvrement dans les provinces suivantes : _____

4. Répondez par oui ou non, selon le cas :

a) Au cours des 10 dernières années, un permis ou une licence d'exploitation d'une entreprise a-t-il été refusé à la requérante ou à l'une des personnes nommées au point 2 en vertu d'une loi fédérale, provinciale ou territoriale, ou le permis ou la licence dont elles étaient titulaires a-t-il été suspendu ou annulé en vertu d'une telle loi?

Oui Non Dans l'affirmative, précisez : _____

b) La requérante ou l'une des personnes nommées au point 2 a-t-elle été reconnue coupable d'une infraction prévue par une loi fédérale, provinciale ou territoriale au cours des 10 dernières années, ou des poursuites sont-elles actuellement en instance contre l'une d'elles?

Oui Non Dans l'affirmative, précisez : _____

(Il est possible qu'on vous demande de fournir une vérification de casier judiciaire.)

Formule 2
(suite)

c) La requérante ou l'une des personnes nommées au point 2 a-t-elle été un failli non libéré, ou agissait-elle à titre de propriétaire, d'administrateur ou de dirigeant d'une firme ou d'une entreprise qui a été mise en faillite au cours des 10 dernières années alors qu'elle agissait à l'un ou l'autre de ces titres?

Oui Non Dans l'affirmative, précisez : _____

5. Compte en fiducie visé au paragraphe 108(1) de la *Loi* — fournissez les renseignements qui suivent sur les comptes ouverts dans des institutions financières au Manitoba :

Nom	Adresse de la succursale

6. Nom et adresse des vérificateurs : _____

7. Date de clôture de l'exercice de la requérante : _____

8. Montant brut des sommes d'argent recouvrées pendant le dernier exercice, y compris le montant des commissions : _____

Je déclare que les renseignements qui précèdent sont véridiques.

par : _____
(signature) (titre ou fonction)

(Sceau corporatif, s'il y a lieu)

par : _____
(signature) (titre ou fonction)

FAIT à _____, le _____ 20_____.

DÉCLARÉ devant moi à _____,
dans la province du (de) _____,
le _____ 20_____.

Signature d'un commissaire aux serments
dans et pour la province du (de) _____
Mon mandat prend fin le _____ 20_____.

Formule 2
(suite)

REPLIR LA DEMANDE COMPLÈTEMENT

Faites parvenir la demande à la personne suivante : Directeur de l'Office de la protection du
 consommateur
 258, avenue Portage, bureau 302
 Winnipeg MB R3C 0B6

en y joignant un chèque, un mandat ou un autre instrument équivalent, fait à l'ordre du **ministre des Finances (gouvernement du Manitoba)** et couvrant le montant des droits fixés par règlement et indiqués dans la lettre d'accompagnement ci-jointe.

LES DROITS NE SERONT PAS REMBOURSÉS APRÈS LA DÉLIVRANCE DE LA LICENCE.

Si la déclaration solennelle est faite à l'extérieur du Manitoba, veuillez vous assurer que la personne devant qui elle est faite a compétence pour accepter une telle déclaration en vue de son utilisation au Manitoba.

Les renseignements visés par la présente demande sont recueillis en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur*; ils serviront à l'évaluation de la présente demande. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'Office de la protection du consommateur au (204) 945-3800 ou, sans frais au Manitoba, au 1 800 782-0067. Veuillez noter que les renseignements fournis dans la présente demande peuvent faire l'objet de vérifications.

R.M. 193/2014; 4/2015